

Tentatives d'escroquerie à domicile

Publié le 20 novembre 2024



Attention aux tentatives d'escroquerie à domicile. La municipalité et le Police nationale vous rappellent quelques gestes essentiels pour se protéger des escroqueries à domicile:

- **Vérifiez l'identité des visiteurs** : demandez une carte professionnelle et un justificatif de passage
- **Ne laissez entrer personne en cas de doute** : utilisez entrebâilleur et judas, ou proposez un autre rendez-vous pour vérifier les informations.
- **Ne divulguez jamais d'informations sensibles** : codes bancaires, lieux de rangement des objets de valeur, ou informations personnelles.
- **Contactez directement les organismes concernés** : en utilisant les numéros que vous connaissez, jamais ceux fournis par l'interlocuteur.
- **Ne laissez entrer personne après 18 heures** : privilégiez la présence d'un voisin si une visite s'impose
- **En cas de doute, appelez le 17** : ne suivez pas les indications d'un inconnu pour vérifier son identité.

La vigilance reste la meilleure arme face à ces pratiques frauduleuses.

[Les bons comportements face aux escroqueries à domicile](#)[Télécharger](#)

Document utile

[escroqueries à domicile 1,07 Mo, pdf](#)

[Les bons comportements face aux](#)

Sur le même sujet



Santé

Moustique tigre : une opération ciblée de démoustication

[En savoir plus](#) ▶



Météo

Orage du 27 août et canicule : vous avez subi des dégâts ? Signalez-les à la mairie

[En savoir plus](#) ▶